L'Apiculteur Béthunois

Syndicat des Apiculteurs de l'Arrondissement de Béthune
Syndicat National d'Apiculture,
Fédération Apicole du Pas de Calais
N° SIRET : 529 570 152 000 15
Siège : 273, Rue Basse Boulogne 62120 Saint Hilaire-Cottes

Bulletin d'adhésion 2027

Nom :…… **Prénom:**……

Téléphone :…… **Mail:**……

Code Postal:…… **Commune :**……

N° SIRET :…… *(indispensable pour l'éco-contribution de LEKO)*

Nombres de ruches (ruchettes, ruches, ...) : _____.

MONTANT DE LA COTISATION SYNDICALE 2027 : du 01/01/2027 au 31/12/2027

Au choix :

COTISATION forfaitaire (Apiculteur Béthunois + SNA + Abeille de France version papier) = 50.00€

ou

COTISATION forfaitaire (Apiculteur Béthunois + SNA +Abeille de France version numérique) = 40.00€

ASSURANCE : au choix

Assurance **pack bronze** : Ruches x 0.50€ = _____ €
(Responsabilité civile + éco-contribution LEKO)

Assurance **pack argent** : Ruches x 1.90€ = _____ €
(Responsabilité civile + éco-contribution LEKO + Incendie, Tempête, Inondation)

Assurance **pack or** : Ruches x 3.60€ = _____ €
(Responsabilité civile + éco-contribution LEKO + Incendie, Tempête, Inondation + Vol + Détérioration)

Total de la cotisation syndicale = _____ €

(exemple : cotisation forfaitaire version papier+ assurance pack bronze pour 4 ruches : 50.00€ + (0.50€x4) = 52.00€)

Je reconnais être informé de la présence des conditions générales d'assurance consultables sur le site https://www.snapiculture.com

Je donne au Syndicat National d'Apiculture procuration afin de me représenter en tant que mandataire pour satisfaire à la gestion continue de mes obligations environnementales relatives à la Responsabilité Élargie du Producteur « REP », telles que l'enregistrement, la déclaration annuelle, le paiement de la contribution et la transmission du plan de prévention et d'éco-conception.

À ce titre, je m'engage à :

- Indiquer pour 2027 à ma structure départementale, le nombre de ruches correspondant à ma déclaration de détention et d'emplacement de ruches.

- Régler le montant d'un des packs (Bronze, Argent ou Or) comprenant l'éco-contribution.

- Accepter les contrôles externes réalisés par LEKO concernant les données de mise sur le marché déclarées par le mandataire.

Pour donner effet à la présente procuration, j'atteste que je ne commercialise que des produits de la ruche non transformés (miel, propolis, pollen, gelée royale, cire)

Ce bulletin est à renvoyer

Par mail : lapiculteurbethunois@gmail.com

Et la cotisation par virement :

IBAN pour le virement : BIC CEPAFRPP627 IBAN : FR76 1627 5205 0008 0005 6898 915

C'est plus simple pour nous !

Ou par la poste avec votre chèque à :

L'APICULTEUR BETHUNOIS 273 Rue Basse Boulogne 62120 SAINT HILAIRE COTTES

Dans le respect de la vie privée, ces informations ne seront utilisées que pour la communication interne et ne seront communiquées à aucun autre organisme.

Date : ...../...../2027 & Signature (pour l'adhésion)

Droit à l'image

Je soussigné(e) .....

☐ Donne mon accord pour être pris(e) en photo lors de toutes manifestations ou activités organisées par le syndicat : l'Apiculteur Béthunois durant l'année civile de 2027, ainsi qu'à la publication de ces photographies dans le but non-commercial lié directement aux manifestations ou activités, et note que la publication ne donne pas droit à une rémunération.

☐ Refuse pour être pris(e) en photo lors de toutes manifestations ou activités organisées par le syndicat L'apiculteur Béthunois durant l'année civile 2027.

Date : ...../...../2027 & Signature (pour le droit à l'image)